

Le Bulletin Municipal

*Fête de Ver
et de la Mer*

P. 4



Infos Véroises

P. 10



*Une journée
du Maire*

P. 18



Ver-sur-Mer

*Vous êtes invités aux
vœux du Maire
Samedi 13 janvier 2024
à 11h30.
Salle Saint-Exupéry*

Sommaire

**4 place Amiral Byrd
14114 Ver sur Mer
Tel : 02 31 22 20 33
Mail : commune@versurmer.fr
Site : versurmer.fr**

**Ouverture au public :
lundi, mardi et vendredi
de 9h15 à 12h15
Mercredi de 16h à 19h**

**Permanence des élus le samedi
de 10h à 12h**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

Jean-Luc VÉRET

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cécile MACHUREY

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean Claude MARIE, Gérard MARCIA,
Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER,
Lysiane LE DUC DREAN, Françoise COUTANT,
Catherine INNOCENT

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Marjolaine SEUMOIS

PHOTOGRAPHIES :

Équipe municipale- Pixabay

IMPRESSION :

Imprimerie Lemesle

*** FÊTE DE VER ET DE LA MER
Page 4**



*** TOUT SAVOIR SUR LE COMPOST
Page 15**

*** PLAN
Pages 16 et 17**

*** UNE JOURNÉE DU MAIRE
Page 18**

*** VER ET L'HISTOIRE
Page 19**

*** MÉMOIRE
Page 20**

*** COMMISSION VIVRE ENSEMBLE
Page 5**

*** COMMISSION ENVIRONNEMENT
Page 6**

*** COMMISSION TRAVAUX
Page 7**

*** COMMISSION FINANCES
Page 8**

*** ECHO DU CONSEIL
Page 9**

*** INFOS VÉROISES
Pages 10 et 11**

*** INTERVIEW
Page 14**



*** LES ASSOCIATIONS
Pages 21 à 26**

*** L'AGENDA DES ANIMATIONS
Pages 28 à 29**



*** EXPRESSION LIBRE DES
CONSEILLERS
Page 30**

*** ÉTAT CIVIL
Page 31**

*** LES INFOS UTILES
Page 32**





Édito

Mes chers concitoyens,

Je vous souhaite à chacun une bonne année 2024, pleine de bonheur personnel et de réussite dans vos activités. Je souhaite aussi à tous un savoir-vivre ensemble dans notre belle commune, riche de qualité de vie et de bienveillance des uns envers les autres. Je pense aussi à tous ceux qui souffrent, de maladie, de solitude, et nous essayons d'agir pour qu'ils ne soient pas oubliés dans la période des fêtes.

De mon côté, je vous dois une information importante. Ma vie se transforme profondément car je dois mener un nouveau combat, difficile et épuisant, un combat contre le cancer ! J'espère durer, mais la maladie comme le traitement ont fortement diminué ma capacité de travail. Je dois en tirer toutes les conséquences et je vais démissionner de mon mandat de Maire. Je resterai conseiller municipal, mais sans la responsabilité de l'ensemble. Un Conseil municipal veillera à me remplacer dès la mi-janvier.

Je dois vous dire également que le travail accompli par mon équipe et moi-même depuis 2020 est considérable. Vous trouverez dans ce bulletin une liste de travaux, grands et petits, l'évocation des moments importants de ces 6 derniers mois, la liste des animations et manifestations prévues pour 2024, et bien d'autres informations.

Je suis fier de mon travail à votre service. Je suis fier de mon équipe. Et je remercie les Adjointes pour leur investissement, les conseillers municipaux qui m'ont soutenu, les salariés de la commune, que vous côtoyez à la Mairie et sur le terrain, qui vous accueillent et qui vous aident avec compétence et ... avec le sourire !

Bien sûr, tout ne va pas parfaitement et nous écoutons beaucoup de doléances, pour améliorer vos conditions de vie. Nous devons aussi faire face à de nombreuses incivilités : bruit excessif des véhicules ou des personnes le soir, vitesse dangereuse : sur ces questions, les gendarmes veillent aussi et nous aident ; stationnement ou haies qui dépassent des limites de propriété et qui empêchent la circulation sur les trottoirs ; animaux qui divaguent ; occupation de la place Churchill le jour où le stationnement est interdit ; dépôt de déchets dans l'espace public ... Nous serons de plus en plus exigeants pour faire respecter les lois et la sécurité : quand c'est nécessaire par la répression, mais le plus souvent possible par le rappel à la loi ou la prévention. Je compte sur vous tous pour rendre les comportements respectueux des autres !

Nous allons voir fleurir en 2024 et 2025 un champ d'éoliennes en mer, à 10 petits km de notre côte. Certains s'en réjouissent ; d'autres sont inquiets. Prenons tous conscience que, si nous voulons continuer à bénéficier de l'éclairage, des ordinateurs, des télécommunications, etc ..., il faut produire l'électricité, avec le moins possible de pollution et de déchets, si nous pensons à nos enfants. Je fais partie du Comité scientifique de suivi du Parc éolien du Calvados et je peux vous dire qu'un travail de recherche important est accompli pour prévenir les nuisances. Ainsi, les piliers de fondations ne seront pas « battus », ce qui nuit aux animaux marins, mais enfoncés par vibration pour protéger la faune ; les anodes qui devaient se dissoudre en libérant une quantité importante de zinc et d'aluminium dans la mer sont supprimées et remplacées par un courant faible qui s'oppose et neutralise l'électrolyse. Pour la pêche, ce sera le premier site d'éoliennes où les pêcheurs auront le droit de pêcher dans l'axe du champ, entre les éoliennes... Bref, le site apportera une partie importante de l'électricité que nous consommons, à l'échelle du Calvados.

Nous avons, comme partout, à assumer les difficultés financières dues à la hausse des prix, qui ne s'accompagne pas d'une hausse des budgets. Mais vous verrez aussi dans ce bulletin que la commune bénéficie du dynamisme de notre équipe qui a obtenu de nouvelles subventions et apporté sa rigueur dans la gestion.

Je vous invite tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 13 janvier à 11H30.



Fête de Ver et de la Mer

La fête de Ver et de la Mer s'est déroulée cette année le 20 août

Bateaux, tracteurs, voitures anciennes et nouveautés cette année : vélos décorés ont défilé dans les rues de la commune, du mémorial britannique à la place Churchill, en passant par les commerces et les différents lotissements.

Après la bénédiction des bateaux par le Père Kawané, le Maire a pris place dans le bateau du président de l'association des pêcheurs et loisirs nautiques, Cédric Sassier, puis selon la tradition, il a lancé à la mer une gerbe de fleurs en hommage aux marins péris en mer.



© Daniel Fremont



Si cette journée est celle de Ver, c'est aussi celle de la mer. Le Maire a pris la parole pour accueillir un public nombreux, se réjouir de la réalisation de la classe de mer et de la participation d'enfants en vélos décorés au défilé et célébrer la chance d'être une commune de bord de mer. Puis un apéritif en musique a été offert, animé par le "Normannis band", orchestre de cuivres.

Durant cette journée, vous avez pu vous adonner à la marche dans l'eau, avec l'association Sword Longe Cote, ou peut-être êtes-vous allé faire un tour en voiture ancienne, lors des 2 rallyes proposés dans le courant de l'après-midi par "le Rétro auto Club de Normandie".

Les recettes de ces animations ont toutes deux été reversées à la SNSM.



L'après-midi s'est achevée avec le soleil, dans une ambiance festive et conviviale, grâce aux nombreux exposants et associations.

Merci à tous les participants !



Commission Vivre Ensemble

Régulièrement, la commission se réunit pour préparer les manifestations et suivre les projets de la vie communale. Après l'accueil des nouveaux arrivants en mars, la fête du printemps en avril, la fête de la musique en juin, l'été est arrivé avec les manifestations traditionnelles de Ver-sur-Mer

Le samedi 22 juillet, l'exposition "Villa des Arts" doit son nom à une ancienne maison de bord de mer qui accueillait les artistes. Ce nom a été repris par l'équipe municipale pour l'exposition annuelle qui se tient à la salle de la plage.

Cette année, de nombreux artistes vérois et des alentours sont venus exposer et proposer leurs œuvres : peinture, sculpture, "arts déco", littérature, ainsi que les dernières réalisations d'Irkouma.

On pouvait déguster les chocolats de "Douceurs nacrées", le cidre des "Vergers de Ducy", les gaufres et crêpes de l'Association "Ver l'Avenir", accompagnés de la "buvette éphémère" du Mikado et du food truck de cuisine réunionnaise, avant le concert des "Dépanneurs" qui précédait le Feu d'artifice tiré à 23h.



Le dimanche 23 juillet, le concert de "Salem 2.0" clôturait ce fort agréable week-end

Le dimanche 20 août, sous un soleil radieux, la "Fête de Ver et de la mer" débutait avec le défilé des bateaux, des voitures anciennes et, nouveauté 2023, les bicyclettes décorées !

Le dimanche 3 décembre, moment convivial, la commune a invité toutes les personnes de plus de 70 ans à venir partager le repas traditionnel de fin d'année, .

A cette occasion, la chorale de Ver-sur-Mer, accompagnée du musicien de l'association "Les 4 vents" a insufflé une approche festive de Noël.

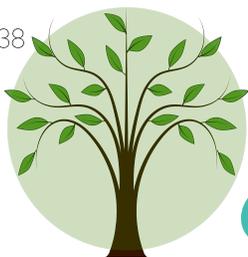


La commission a aussi participé au "Plan vélo communal", à l'agrandissement de l'accueil de la Mairie, aux animations de fin d'année comme le "Repas des Anciens".

Le départ de notre médecin, qui était très appréciée de tous, nous laisse fort attentifs à retrouver dès que possible un accueil médical au service des habitants : un agrandissement de la Maison médicale est en préparation, pour pouvoir accueillir deux praticiens.



*2024 verra de nouvelles réalisations communales
pour toujours mieux Vivre ensemble !*



Commission Environnement

Un jardin du souvenir au Cimetière

La loi du 19 décembre 2008 impose aux communes de plus de 2 000 habitants d'aménager un espace de dispersion des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à crémation. Cet espace est communément appelé "Jardin du Souvenir".

Dans ce contexte, la commission réfléchit avec le Maire et les adjoints, à la création d'un Jardin du Souvenir qui se situerait au bout de l'allée des pins sur la gauche.



Les Services Techniques construisant le jardin du souvenir

Faciliter la circulation à Vélo !

Pour encourager les déplacements à vélo dans la commune et organiser une halte des cyclotouristes empruntant la vélomaritime, un

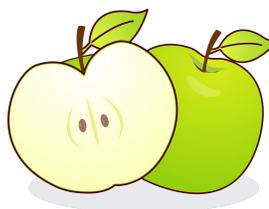
"plan vélo" a été préparé en concertation, finalisé par le Maire et les adjoints et approuvé par le conseil municipal. Le plan comprend la mise en place, en plusieurs endroits de la commune, de 39 arceaux de fixation des vélos, de deux stations de recharge électrique, deux abris à vélos, un bloc de douze casiers de consigne et une cabine de déshabillage.

Une demande de subvention auprès du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) a été déposée.

Les pommiers ont donné leurs premiers fruits !

En 2020, la municipalité avait fait planter des arbres fruitiers dans la commune.

Cette année, pour la première fois, nous avons eu le plaisir de goûter leurs premiers fruits !



Le Saviez-vous ?

- Pour embellir vos pieds de murs (ou concurrencer les herbes indésirables...), la commune met à disposition des stocks de graines.
 - L'allée Jean-Pierre Dupont et la rue du Pont Chaussée sont désormais ouvertes aux vélos par décision du conseil municipal du 25 octobre 2023.
 - Des Tamaris seront plantés sur la place Churchill en complément des plantations de 2021, en remplacement de celles qui ont périclité.
 - Le Chemin de la Rocque est ouvert à la promenade du 1er décembre au 15 mars, le Maire ayant passé une convention avec les agriculteurs.
 - Monsieur DELABIE a accepté que les habitants de Ver-sur-Mer déposent leurs déchets verts sur son terrain. Il souhaite préciser cependant qu'il ne peut pas prendre les branchages. Par ailleurs, tout autre dépôt de déchets est interdit et répréhensible.
- Nous vous remercions ainsi de ne plus déposer de branchages sur son terrain et vous rappelons qu'un broyage de branchages est proposé sur la commune.



Commission Travaux

Il nous a paru important de faire le point sur les travaux à mi-chemin de notre mandat.

Voici la liste non exhaustive de nos nombreuses réalisations en partenariat avec la communauté de communes, le département, la région, le SDEC, l'État et l'Europe, ceci malgré la longue période d'inactivité et de ralentissement suite à la pandémie du covid.

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS :

- rue de la Rivière
- avenue général Ailleret
- rue des Coquelicots,
- rue des Hauts de Ver,
- rue des Stins (partiel),
- voie du Débarquement
- vélomaritime



- 8 miroirs : 3 rue de la Libération, 4 rue de la Rivière, 1 rue Paul Poret
- pose de potelets afin de protéger les piétons des stationnements intempestifs
- ajout de plusieurs passages piétons protégés



AMÉNAGEMENTS :

- plantation d'arbres fruitiers
- espace détente place Churchill
- maison médicale
- éclairage public sur le boulevard de la Plage, route d'Asnelles et avenue général Ailleret
- chemin de mémoire
- 3 boîtes à livres
- terrains de pétanque
- restauration des vitraux de l'église



En cours ou en instance de mise en oeuvre, en 2024 :

- la toile du court de tennis couvert,
- l'extension de l'accueil mairie,
- le parc loisirs-nature,
- les assainissements non conformes,
- le plan vélo communal,
- le jardin du souvenir au cimetière,
- l'effacement des réseaux du quartier Montrouge,
- la mise aux normes des bâtiments communaux selon les rapports des organismes de contrôle et de la commission sécurité.

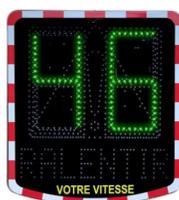
ASSAINISSEMENT ET EFFACEMENT DES RÉSEAUX :

- route d'Asnelles
- avenue Général Ailleret
- avenue de la Provence



SÉCURITÉ :

- plateaux de l'impasse de la Plaine et de l'avenue Général Ailleret
- défibrillateurs externes salle de la plage et maison médicale
- radar pédagogique rue de la 8ème Armée
- zone 30 : avenue de la Provence, avenue du 6 Juin, quartiers de la plage, rue de la Rivière, rue des Roquettes et rue de la Barre.
- coussins berlinois rue des Stins, rue de la 55^{ème} Division



À suivre...

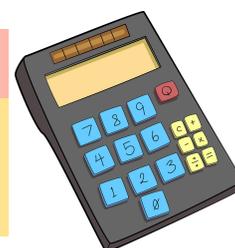


Commission Finances

En attendant le budget en mars 2024, voici quelques informations.

Les emprunts

COMMUNE :	2023	2020
MONTANT RESTANT DÛ :	308.000€	990.000€
REMBOURSEMENTS ANNUELS :	54.483€	279.400€



Reste deux emprunts, **la digue et la maison médicale**, qui se termineront en 2028 et 2029.

L'ASSAINISSEMENT :	2023	2020
MONTANT RESTANT DÛ :	1.117.000€	1.200.000€
REMBOURSEMENTS ANNUELS :	82.202€	82.202€

Les emprunts correspondent à l'assainissement de **l'avenue Général Ailleret et la station d'épuration**. Ces dossiers se termineront respectivement en 2037 et 2040.



Les subventions

TERMINÉS ET RÉGLÉS	PROVENANCE	MONTANT
VITRAUX DE L'ÉGLISE	DÉPARTEMENT	9.005€
PLACE CHURCHILL ET LE CHEMIN DE MÉMOIRE	EUROPE	38.000€

EN COURS	PROVENANCE	MONTANT
VOIE MIXTE AV ROOSEVELT	RÉGION	40.000€
AV GÉNÉRAL AILLERET ET PARC LOISIRS NATURE	AGENCE DE L'EAU	237.000€
	DÉPARTEMENT	245.000€
	ÉTAT	154.000€
	AMENDES DE POLICE	40.000€
LES TENNIS	DÉPARTEMENT	32.000€
	FFT*	5.000€
	CONTRAT TERRITOIRE	40.000€ (demandé)
ACCUEIL MAIRIE	ÉTAT	40.000€

*FFT : Fédération Française des Tennis



Les dossiers à venir

- Aménagement du plan vélo
- Cimetière
- Suite de l'effacement des réseaux quartiers Montrouge et alentours
- Achat du terrain STM route de Sainte-Croix



Echo du conseil

Le Conseil municipal décide l'autorisation des vélos allée Jean-Pierre Dupont et rue Pont Chaussée, dans les deux sens, vote à l'unanimité moins une abstention. Les vélos peuvent circuler sur l'allée Jean-Pierre Dupont (anciennement chemin des Roquettes). Elle est cependant interdite à tous les autres véhicules, sauf les agriculteurs et le NMT ayant besoin d'accéder à leurs terrains.

L'ouverture de la rue Pont Chaussée aux vélos permet de relier le centre bourg à la vélomaritime.

La partie de la rue Pont Chaussée allant de la route Départementale 514 à la mer reste interdite à tout véhicule non autorisé.

L'allée Jean-Pierre Dupont a été inaugurée le 1er juillet 2023. A cette occasion, le Maire, Jean-Philippe Dupont, fils de Jean-Pierre Dupont et le président du musée Jean-François Le Cluziat ont pris la parole. Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour rendre hommage à Jean-Pierre Dupont, créateur du musée.



Les travaux de remise en état de la structure et le remplacement de la bâche du tennis ont commencé. Le Maire et l'Adjoint aux travaux suivent le chantier avec le responsable du Tennis-club. La peinture de la structure a pris du retard du fait des intempéries.



Le restaurant scolaire est programmé en 2024-2025. Le Maire et le président de STM ont convenu d'une réunion publique pour que le président de STM présente le projet aux parents d'élèves et aux citoyens.

Vote au conseil municipal de l'obligation pour le vendeur, lors de la vente d'une habitation, de fournir un diagnostic de conformité de la séparation des eaux de pluie et des eaux usées. En cas de défaut, la mise aux normes devra être réalisée par l'acheteur dans un délai d'un an.

La commune est maintenant abonnée au magazine 60 millions de consommateurs. La revue est consultable en mairie, en plus de la bibliothèque.

Le règlement du cimetière a été mis à jour à la suite de l'actualisation des tarifs :

- Concession Cercueil 50 ans : 400€
- Concession Cercueil 30 ans : 250€
- Concession urne 50 ans : 300€
- Concession urne 30 ans : 120€
- Plaque granit pour urne : 310€ (prix coûtant)

Le conseil municipal a décidé la création d'un poste de responsable des services techniques, qui assurera la coordination des travaux communaux, de l'entretien de la commune et des espaces verts. Ainsi la réponse du service public aux doléances des usagers devrait être encore améliorée.

Les taux des taxes pour 2024 sont :

- Taxe sur le foncier bâti : 28,78% département et commune
- Taxe sur le foncier non-bâti 15,91%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 5,94%

Les taux communaux des taxes sont inchangés comme le Maire s'y était engagé. Mais de son côté l'État a modifié les bases de calcul. Les impôts à payer sont augmentés du fait de cette actualisation.

Infos Véroises



Recensement

Cette année, Ver sur Mer doit réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, pour identifier ses besoins et développer des projets adaptés en termes d'équipements publics.

C'est le recensement qui va déterminer la participation de l'état au budget de la commune. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2024.**

Il est donc important de répondre au questionnaire. Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Vous pourrez vous faire recenser sur internet et si ce n'est pas possible, l'agent recenseur vous remettra un formulaire papier.

Dans tous les cas cette démarche est gratuite



Journée sur la connaissance des mammifères marins de Normandie

Organisée par l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable), cette réunion a permis aux représentants de structures naturalistes, gestionnaires des espaces naturels, collectivités territoriales et institutions, de se réunir pour échanger sur les enjeux liés à la présence de mammifères marins sur nos côtes.

Cécile Machurey, présentant l'expérience de la commune sur la démarche Îlot de tranquillité

Don à la SNSM

Cette année, plusieurs associations ont reversé à la SNSM de l'argent provenant des animations effectuées à Ver sur Mer. C'est le cas de l'association des pêcheurs, du Sword Longe Côte et du Rétro Auto Club Normandie.



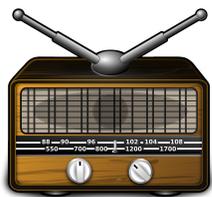
Décorations de Noël

L'équipe municipale a à cœur d'embellir la commune. Cette année, comme l'an passé, pour le plaisir des petits et des grands, la place Byrd et la salle Saint-Exupéry sont décorées. Merci aux talents présents dans la commune !

Inauguration des vitraux restaurés de l'église

Judi 7 décembre, le Maire et les adjoints ont eu le plaisir d'inaugurer les vitraux restaurés de l'église Saint-Martin, en présence du Père Kawané, d'élus et de l'Atelier Gouty dont les artisans ont réalisé un fabuleux travail.





Infos Véroises

Octobre Rose

En octobre, sous un soleil resplendissant, le Tennis-club de Ver-sur-Mer et le club "Sword Longe Côte" ont participé aux journées "Octobre rose" au profit de la recherche sur le cancer du sein. Des bénévoles, licencié(es) et non licencié(es) de tous les âges ont participé à des tournois en plein air.

Une vague rose a brillé dans le soleil d'automne ! "Le Sword longe côte" a fait réaliser deux rondes aquatiques à mi-parcours pour reposer les muscles et amuser les esprits. Une collation clôturait chacune des deux manifestations.



Les sommes recueillies et reversées à la LIGUE CONTRE LE CANCER ont été de 958€ pour le Sword Longe côte et 400€ pour le Tennis club.

Question au Maire de Mme C.S : "M. le Maire, vous aviez promis de refaire la cale du Paisty vert, où en sommes-nous, car elle est dangereuse ?"

Nous avons un premier devis, raisonnable (40 000€), qui permettait de sécuriser la cale et de s'en servir dans les dizaines d'années qui viennent. Mais cette cale est située sur le Domaine Public Maritime, propriété de l'État et nous avons dû demander avant travaux une « Concession d'Utilisation » à l'État. Nous avons rempli un dossier important, répondant à toutes les questions posées. Mais le dossier a changé de bureau à la Préfecture et, quand nous avons demandé des nouvelles, nous avons reçu la réponse suivante, datée du 23 novembre 2023 :

"J'ai bien retrouvé les éléments que vous avez transmis à M. J. dans le cadre de la concession d'utilisation du domaine public maritime et je vous en remercie. En ce qui concerne votre dossier au regard de la loi sur l'Eau (Code de l'environnement), je n'ai pas tous les éléments nécessaires pour vous indiquer à quelle procédure votre dossier pourra être soumis. Pour cela, comme M. J. vous l'a indiqué dans son mail du 9/08/2022, vous devez établir un porter à connaissance au titre du code de l'environnement, suivant l'importance de l'opération, comprenant des plans (situation, masse...), coupes, descriptif (objectif, matériaux employés...) de l'opération, gestion des déchets, planning prévisionnel, le coût total de l'opération, une analyse des impacts potentiels sur l'environnement au niveau de la cale et de part et d'autre de cette cale, en phase de chantier et à l'achèvement, du bruit, au regard des rubriques loi sur l'eau concernées (4120 travaux en milieu marin au minimum...), de l'entretien courant, les moyens mis en place et circulant sur le dpm, les précautions prises en phase chantier par rapport à une pollution éventuelle des engins, par rapport aux digues classées (avis du géomètre Ter'Bessin)...Pour cela, je vous invite à vous rapprocher de votre bureau d'études qui pourra vous réaliser ce dossier.

A réception de ce document, après analyse, je pourrai vous indiquer à quelle procédure votre opération sera soumise, au titre du code de l'environnement.

Je reste à votre disposition, si vous avez besoin de renseignements complémentaires..."

Aux dernières nouvelles, nous sommes partis encore pour 1 ou 2 ans et le devis pourrait atteindre 200 000€...

FL concept

DESSIN DE PROJETS

Particuliers et professionnels,
faites appel à un dessinateur qualifié
près de chez vous !

- Permis de construire (jusqu'à 150m²)
- Déclaration préalable
- Plan d'aménagement intérieur
- Relevé de mesures sur site

FOSSEY Laurent
06.47.27.62.45
fy.laurent@orange.fr

46 rue de la Libération
14114 VER SUR MER



DOMVER TERRASSEMENT

Aménagement de terrain • Raccordement tous réseaux
Démolition • Élagage • Enrochement • Débroussaillage
Dessouchage • Création de pelouse

6J/7

Assainissement

Vidange de fosses • Débouchage • Curage canalisation

Fixe 09 88 08 61 81
Mobile 06 31 67 52 70



www.domverterrassement.fr

4, avenue du Général Ailleret - 14114 VER-SUR-MER



NEUF & RÉNOVATION

Carrelage - Faïence - Clôture - Maçonnerie

06 59 92 15 14 - VER-SUR-MER - ljmaconnerie14@gmail.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Electricité



Stéphane
VIEL

10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY

 **02 31 80 47 23**

E-mail: stephane-viel@wanadoo.fr



**L'ARMOIRE
GOURMANDE**

ÉPICERIE FINE EN NORMANDIE

UNE SÉLECTION DE PRODUITS
100% NORMANDS.



+33 9 51 13 05 05
LARMOIREGOURMANDE@GMAIL.COM
DU MARDI AU DIMANCHE DE 9H00 À 19H30
1 AVENUE DU GÉNÉRAL AILLERET
14114 VER-SUR-MER

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Frédéric AGOSTINIS

Rénovation - Neuf
Ravalement - Carrelage
Tous travaux de maçonnerie

10, Lot. Résidence de la Rivière - 14114 VER-SUR-MER

Tél. 02 31 22 20 95 / Port. 07 60 82 05 11

Interview d'Emmanuel Chabot

par Cécile Machurey



Monsieur Chabot, vous avez une maison à Ver ?

Oui, mes parents ont acquis cette maison en 1974. Elle se situe juste en front de mer, idéal pour l'ornithologie. Nous nous retrouvons en famille à Ver chaque été, depuis un demi-siècle.

Quels oiseaux observez-vous ?

Côté dune et bois : des passereaux chantent et crient l'été dans le jardin, notamment le gobemouche gris et le bouvreuil pivoine, qui ont toujours niché ici, où "l'effet-lisière" leur convient. Granivores abondants, liés aux thuyas, verdier d'Europe et serin cini (d'origine turque) ont presque disparu cette dernière décennie. Côté mer : goélands, surtout argentés; des mouettes rieuses et désormais mélanocéphales; des sternes...



© E. Chabot

Cette mouette mélanocéphale a été baguée adulte en mai 2022 sur la colonie près de Rotterdam. Après sa nidification, elle arrive dans le Calvados vers le 10 juillet, puis à La Hague en septembre.



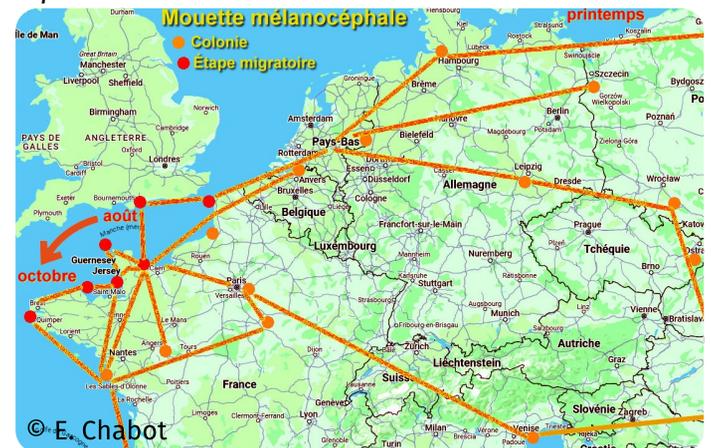
Parmi les petits limicoles, le grand gravelot trotte sur toute la plage ; on entend ses cris typiques la nuit, au gré de la marée.

En mer passent aussi des migrateurs, leur observation, c'est le seawatching ou "gué à la mer". Certains portent des bagues à des fins de suivi scientifique...

Y a-t-il des heures, des conditions climatiques plus favorables à l'observation ?

Très actives le matin, elles doivent se nourrir vite, au large, ou sur les cailloux algueux, mais aussi sur les chaumes du plateau. Au fil de l'après-midi, elles s'égaillent sur la plage et

n'aiment pas être approchées quand le soir tombe. À Ver, le débouché de la Provence est un grand "spot" d'observation - avec présence d'eau douce pour que les laridés (mouettes & goélands) boivent, se toilettent... et surtout se reposent.



© E. Chabot
Couloirs de migration des mouettes mélanocéphales entre colonies de reproduction et stationnements post-nuptiaux !

Un rendez-vous est pris samedi 11 novembre.

Me voilà équipée : chaussures de marche, jumelle, appareil photo. Nous nous retrouvons devant le poste de secours. Emmanuel est déjà là, avec sa longue vue. Le matin il a observé des oiseaux intéressants, dont un Labe, ce qui est rare. "c'est le pirate des mers, qu'on observe d'habitude plus au large". Nous marchons sur la plage, Emmanuel reconnaît les oiseaux en plein vol : «ça c'est une mouette rieuse, là une mélanocéphale...».

Un groupe d'oies Bernaches cravants survole la plage, on les entend de loin, et par chance se pose sur le sable. Nous les observons à la longue vue. Plus loin, il y a un goéland cendré bagué. Je regarde à la longue vue, mais il se déplace assez vite parmi d'autres oiseaux. Enfin je le repère, il est dans une mare, la bague n'est pas visible... Puis il sort de l'eau et ne bouge plus. Je peux enfin lire le numéro sur la bague, ma première lecture d'oiseau bagué ! Emmanuel m'explique qu'il a été bagué en Allemagne. La plage de Ver offre une diversité importante et intéressante d'oiseaux.

Promis, un prochain rendez-vous sera proposé aux Vérois.

Préparez vos jumelles !

Tout savoir sur le compost

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire à la source.

Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020.



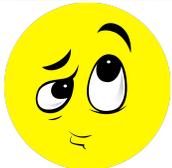
Le Saviez-vous ?

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Il s'agit d'un produit biodégradable, non dangereux, issu de l'alimentation et des espaces verts.

QU'ENTEND-ON PAR « À LA SOURCE » ?

Cela signifie qu'un tri est effectué directement par les ménages, les entreprises... qui génèrent ces déchets.



VRAI ou FAUX ?

Je peux mettre des agrumes dans mon compost ?

VRAI en le découpant en petits morceaux et avec parcimonie.

Je peux mettre de la viande dans mon compost ?

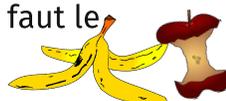
VRAI Mais en très petite quantité et au milieu du tas, pour éviter d'attirer les rongeurs et autres animaux

Je peux utiliser mon compost au bout d'un an ?

VRAI Si celui-ci a bien été aéré.

Je peux utiliser mon compost pur ?

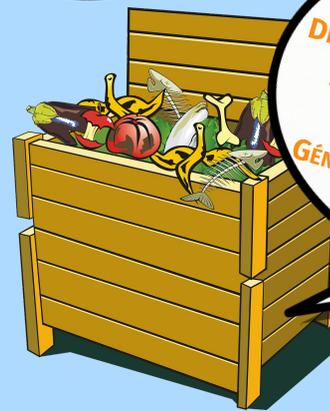
FAUX C'est un "engrais". Il faut le mélanger à de la terre.



Principe du compost :

De la matière Humide : Déchet d'origine végétale : épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs broyées, tonte (en petite quantité) etc ...

+ De la Matière sèche : feuilles mortes, fleurs fanées...



AVANTAGE DU COMPOSTAGE :
DIMINUE LES ORDURES MÉNAGÈRES
MOINS DE DÉPLACEMENTS EN
DÉCHETTERIE
GÉNÈRE UN "ENGRAIS" NATUREL

Le compost doit être mélangé et aéré

A chaque problème sa solution !

Des moucheron sont présents dans le composteur !

Pourquoi ? Ils apparaissent lorsque des déchets humides sont en surface.

Solution : Mettre une couche de déchets secs ou un carton brun dessus. Pensez à mélanger après un apport de déchets humides.



Mon compost sent !

Pourquoi ? Des odeurs apparaissent lors de la phase de fermentation.

Solution : Ajoutez des déchets secs et aérez.

Un projet de composteurs collectifs est en cours d'étude avec le SEROC.



A

B

C

D

1

2

3

4

5

Le Paisty Vert

Marais de Ver Sur Meuvaines

Stanley Hollis Hut
D-Day Memorial

Asnelles Arromanches les bains

Les Loges

The British
Normandy Memorial

Les Coteaux

Phare

Château

Église

Les Hauts de Ver

Le Bout Grin

La Marefontaine

Sainte Croix sur Mer

WN32

Chemin dit
«du Marais»

Chemin n°2 dit
«des Roquettes»

Chemin dit
«de la Couture»

Chemin n°5 dit
«de la Sente d'Asnelles»

Chemin n°8 dit
«du Houet»

Chemin n°8 dit
«chemin aux Boeufs»

Chemin dit
«du coin de Crépon»

Rue de la Barre





A

- América (rue de l').....C3
- Ailleret (avenue du général).....E1
- Amiral Byrd (place de l').....C3
- Asnelles (route d').....A2>D1
- Asselin (rue).....C4

B

- Bach (allée J.S.).....C2
- Barre (rue de la).....B3
- Berlioz (allée H.).....C2
- Bleuets (allée des).....D3
- Bout Grin (chemin du).....C4
- Bout Grin (rue du).....C4
- Braque (rue Georges).....E2

C

- Calvaire (rue du).....C4
- Chagall (rue Marc).....E2
- Chopin (allée).....C2
- Churchill (place Winston).....E1
- 50ème Div. Infanterie (voie).....C1
- Clé des Champs (rue de la).....D3
- Coquelicots (allée des).....D3
- Cormorans (allée des).....D2
- Corps de Garde (impasse).....D1
- Corps de Garde (rue).....D1
- Coteaux (promenade des).....C2
- Courlis (allée des).....D2
- Courts-Carreux (allée des).....D2

D

- Débarquement (voie du).....C2
- Debussy (rue Claude).....C2
- Dumangin (av. Théophile).....E2
- Dupont (allée JP).....B2

F - G

- Fosse à Garenne (allée de la).....D2
- Franck (allée César).....C2
- G Goëlands (allée des).....D2

H

- Harper (avenue du colonel JR).....E1
- Hauts de Ver (rue des).....C3
- Haut de Ver (impasse du).....C3
- Hélène (avenue Suzanne).....E1
- 8ème Armée (rue de la).....D3

J

- Jaquot (rue Henri).....E2
- Jonquilles (allée des).....D2

L

- Libération (rue de la).....A5>C3
- Lièvre (venelle au).....C3

M

- Marefontaine (allée).....B5
- Marefontaine (rue).....B5
- Matisse (rue Henri).....E2
- Matussière (avenue).....E1
- Meuvaines (route de).....A4>C3
- Montrouge (avenue Louis).....E1
- Montrouge (avenue Marguerite).....E1
- Moulin (impasse du).....C2
- Moulin (rue du).....D2

E

- Mozart (rue).....C2

N

- Narcisses (impasse des).....D3

P

- Pâquerettes (allée des).....D2
- Pavillon (rue du).....E2
- Pelin (avenue Gabriel).....F1
- Piquetterie (rue de la).....C4
- Piliers (rue des).....B3
- Plage (boulevard de la).....E1>F1
- Pluviers (allée des).....D2
- Poètes (allée des).....C2
- Plaine (impasse de la).....F2
- Pommiers (allée des).....D3
- Pont Chaussée (rue du).....A2>B3
- Poret (avenue Paul).....C3
- Primevères (allée des).....D3
- Provence (avenue de la).....F1>F2

R

- Ravel (allée Maurice).....C2
- Riethé (rue Robert).....E2
- Rivière (impasse de la).....F2
- Rivière (résidence de la).....F2
- Rivière (rue de la).....E2>F2
- Robert (rue Nanette).....B4
- Rochers (rue des).....E1
- Roosevelt (avenue F.D.).....C2
- Roquettes (rue des).....C2
- Roquettes (impasse des).....C2
- Ruisseau (impasse du).....E1

S

- Sarcelles (allée des).....D2
- 6 juin (avenue du).....D2
- 6 juin (impasse).....E1
- Sternes (allée des).....D2
- Stins (rue des).....D3>E3>F2
- Stins (allée des).....D3
- Sainte-Croix (route de).....D4
- Saint-Gerbold (avenue).....E1
- Saint-Gerbold (impasse).....E1

V

- Vieille Parée (allée de la).....D2
- Violettes (allée des).....D3
- Voie (chemin du).....D3>E3>E2

Les Chemins

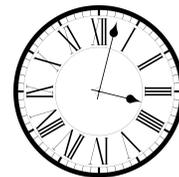
- N°2 dit des Roquettes.....A2
- N°5 dit de la Sente d'Asnelles.....A3
- N°8 dit chemin aux Boeufs.....A5
- N°9 dit de Sainte-Croix.....C5
- N°11 dit de Colombiers.....C5
- N°20 dit de la Rocque.....E2

Chemin :

- des Champs Feuguerolles.....D4
- du Chemin Fort.....F3
- du Clos Gentil.....E4
- du Coin de Crépon.....A5
- de la Couture.....A3
- du Houet.....A4
- du Marais.....A1
- des Terres noires du Bisson.....E4
- de la Rosière.....E2
- des Stins.....E3

- Défibrillateur.....D2
- Chemin de mémoire - 3 kms
- Marche à pied : 40 minutes temps estimé / Vélo : 15 minutes temps estimé

Une journée du Maire



Mme D. B. a demandé au Maire : "Nous vous côtoyons mais ne savons pas bien quel est votre travail. A quoi ressemble une journée du Maire ?"

Réponse de Jean-Luc VERET, Maire :

7 H 15 : je trouve mon journal déposé dans la boîte aux lettres et je le lis au petit déjeuner. Je serai au courant de ce qui se passe si l'on m'en parle dans la journée.

9 H : Arrivée à la Mairie ; lecture du courrier, des mails urgents, quelques réponses, transmission avec les adjoints ou les secrétaires.

10 H 30 : réunion Maire / Adjoints pour décider des affaires courantes qui nous concernent tous, répartir les tâches, faire le planning des réunions internes et extérieures.

Ou bien, dans la matinée :

- réunion de chantier (bâche des tennis, assainissement ; effacement des réseaux, gros entretien des haies, des bâtiments, des problèmes d'urbanisme à la suite des tempêtes, des dégradations, des inondations, etc...

- ou rencontre de partenaires : notre maître d'œuvre Inge Infra, ou SDEC, ENEDIS, SEROC, SAUR, EDF, Syndicat de l'Eau, STM, gendarmerie, ou encore associations véroises, ou citoyens qui demandent RdV, ...

- ou travail de dossier avec un adjoint ou préparation du Conseil communautaire de STM,

- ou préparation du Conseil municipal : ordre du jour, dossiers à présenter, délibérations puis compte-rendu à relire et signer

12 H : relecture et signature du courrier urbanisme présenté par la secrétaire ou des documents financiers, factures, devis, ou d'arrêtés du Maire ou de conventions, etc...

13 H : pause déjeuner

Début d'après-midi : lecture des textes nouveaux : conventions, arrêtés préfectoraux, lois, compte-rendus importants de STM, de Ter'Bessin, ..., rédaction des discours et écrits du Maire : cérémonies des vœux, cérémonie du 19 mars pour l'Algérie, du 8 mai, du 6 juin, du 11 novembre, éditorial du bulletin de l'été ou de l'hiver, Fête de Ver et de la Mer, Forum des associations, Repas des Anciens, inaugurations, Conseil municipaux, ...

Dans l'après-midi ou la soirée, souvent jusqu'à 20 H, parfois 22 H : réunion de commissions à Ver, à STM, Conseil d'école, Conseil d'Administration ou Commission permanente du CCAS, commission GEMAPI, Conseil syndical du SDEC, de Ter'Bessin, Bureau de STM, Conseil communautaire, Conseil municipal, ...

Parfois la nuit : appel de la police ou des pompiers pour les égouts qui débordent, des animaux qui divaguent, des intempéries, etc...

Le samedi matin : conseil d'administration d'ASA, RdV avec des associations, des citoyens, cérémonies, ...

En dehors de tout ça : vie personnelle, de famille, repos !



Conclusion : les maires des communes telles que Ver, ni toute petite, ni grande, mériteraient davantage d'aide, par exemple avec les moyens pour un Directeur Général des Services, comme dans les communes plus grandes ! Mais je reconnais que Maire est une fonction passionnante, sûrement bien utile à la vie collective et à l'équilibre de la société.



Ver et l'Histoire

Cérémonie du 11 novembre

Dans son discours, le Maire a honoré la mémoire des morts de la « grande guerre » et a pointé les nouvelles causes de guerre au 21^{ème} siècle :

« Nous avons été témoins ou acteurs de la construction de l'ONU [...] Et pourtant, la guerre a été déclenchée à nouveau, presque à nos portes, par la Russie, et les observateurs font remarquer la troublante ressemblance entre la situation bloquée dans les tranchées entre l'Ukraine et la Russie et la guerre de 14-18 ... »

"Le facteur d'espoir est que les jeunes sont souvent plus conscients des enjeux, qu'ils sont souvent moins engoncés dans les habitudes de confort et d'aveuglement de ceux qui ont vécu les trente glorieuses ».

« Le 19 septembre de cette année, des réflexions ancrées dans les enjeux de la guerre à nos portes, ont résonné avec force à la face du monde, car Volodymyr Zelinski a été invité à s'exprimer à la tribune de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de la 78^{ème} Assemblée générale des Nations unies. Le conseil des jeunes a travaillé sur ce discours avec l'équipe municipale et ils en ont lu une série d'extraits. »



Le Maire a ensuite donné la parole aux jeunes.

Un des extraits du discours de V. Zelinsky :

« Bienvenue à tous ceux qui s'engagent pour des efforts communs ! Et je vous promets qu'en étant vraiment unis, nous pouvons garantir une paix équitable à toutes les nations. De plus, l'unité peut prévenir les guerres. »

Après leur lecture, les jeunes ont reçu des applaudissements à l'initiative des anciens combattants.

Focus sur le 80^{ème} anniversaire

En 2024, ce sera le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

La cérémonie internationale aura lieu à Saint-Laurent-sur-Mer, en secteur américain, en présence de nombreux chefs d'Etat et représentants des nations belligérantes.

Le 6 juin, les britanniques organiseront une cérémonie mémorielle à Ver-sur-Mer.

De son côté, la commune de Ver organisera sa traditionnelle cérémonie en mémoire du débarquement et des victimes de la guerre, place Churchill.



Le Saviez-vous ?

Paris 2024 : Une « Armée de champions » pour une ruée vers l'or olympique ?

Depuis sa création en 2014, l'« Armée de champions » du ministère des Armées a remporté 117 médailles olympiques.

Plus de 200 sportifs de haut niveau concourent dans plus de 30 disciplines.

Cette « Armée de champions » représente nos meilleures chances de médailles aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Tourisme mémoriel : les ambitions affichées du ministère des Armées et des collectivités territoriales.

Les lieux de mémoire français sont nombreux : plages du Débarquement Centre pour la mémoire d'Oradour, ... avec plus de 3,5 millions de visiteurs par an, ils participent à l'essor du tourisme en France et à la renommée de notre patrimoine culturel national.

Mémoire ...



Association Musée America Gold Beach

Nous vous proposons cet hiver de découvrir ou redécouvrir l'histoire de Ver-sur-Mer au travers des deux ouvrages abondamment illustrés, publiés par notre association : Ver-sur-Mer « Mémoires » par Patrice Guérin, 15€. Histoire de l'avion AMERICA par Jean-Pierre Dupont, 10€.

Pour tout renseignement : america.goldbeach@gmail.com

Nous recherchons deux saisonniers pour la saison 2024 :

Un CDD 35h (1 avril au 30 septembre) et un CDD 14h (1 juin au 31 août).

Contact : J-F Le Cuziat 06 24 04 04 86

Association des Anciens Combattants

Notre association a pour mission de rassembler tous nos compagnons ayant participé à la défense du pays ou dans une union combattante et à ses ayants droits ou pupilles.

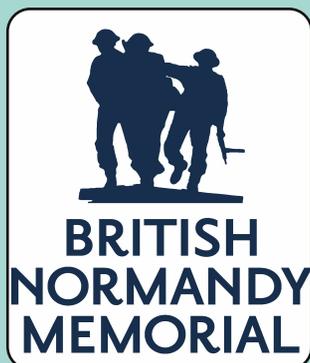
Notre rôle et notre devoir de mémoire est d'honorer ces hommes et femmes.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues, dans une ambiance conviviale et amicale.

Président : Gilles Stephan 02 31 86 15 95



Le mot du British Normandy Memorial



Merci à tous les Vérois et Véeroises qui ont visité le Mémorial cette année, que ce soit avec votre famille, vos amis ou votre chien. Nous avons accueilli plus de 75 000 visiteurs, dont plus de 5 000 le 6 juin. Nous avons été ravis de voir le « Grand Départ » du défilé de la Fête de Ver et de la Mer commencer encore au Mémorial avec la superbe collection de voitures anciennes et avec les bateaux dans leurs plus beaux habits de fête ! Si vous êtes membre d'une association ou d'un groupe qui souhaite organiser un événement sur le terrain au Mémorial, n'hésitez pas !

Les préparatifs des commémorations du 80e jour du débarquement sont en cours. Pour vous tenir au courant des dernières annonces, suivez-nous sur Facebook.

Sacha Marsac



Les associations

Le forum des associations

Le Samedi 16 septembre a eu lieu le forum des associations à la salle Saint-Exupéry de Ver-sur-Mer.

La vie associative est au coeur de la vitalité démocratique de notre société. Depuis le covid, avec le télétravail, nous sommes de plus en plus isolés et en manque de relation sociale.

Par ailleurs la vie associative est un lieu de convivialité et de solidarité indispensables à l'équilibre de la communauté.



Merci à elles d'y avoir participé !

Ver les planches

C'est avec grand plaisir que nous vous avons présenté « Au temps en emporte l'info » le 28 octobre dernier. Cette fois encore c'était notre première et cette fois encore vous étiez présents. Merci pour tous vos retours, vos encouragements, pour être le public que vous êtes.



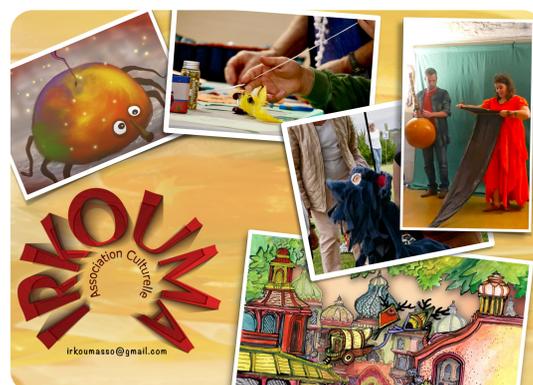
verlesplanches@yahoo.com
verlesplanches.jimdo.com
f Ver les Planches

Irkouma

Créée en 2020, IRKOUMA propose de mettre ses compétences, son réseau et son matériel au service des autres associations et de l'animation du village.

Tout au long de l'année, nous proposons des rendez-vous « Surprises » (Expositions originales, installations insolites, jeux-concours...).

Les Ateliers de Marianne, « Brico, Déco, Couture... », sont gratuits, ouverts à tout le monde. Ils seront annoncés via l'affichage public et sur notre Facebook.



irkoumasso@gmail.com
3, rue du bout Grin 14114, Ver-sur-Mer

Les associations



Le Crayon Vert



Créée en 2022, notre association est dédiée à la pratique des arts du dessin et de la peinture.

Des cours hebdomadaires ont lieu le mercredi pour les enfants, pour découvrir de manière progressive et ludique plusieurs arts plastiques, ainsi que le « croquis dehors » et un atelier d'artiste/d'artisan d'art du secteur. Ponctuellement, ateliers thématiques et stages sont proposés (enfants, adultes, tout niveau) par les artistes du Crayon Vert : découverte d'une technique artistique (encre, aquarelle, estampe...), étude de certains sujets (animal, botanique, fantastique...), initiation à la fabrication « maison » de matériel (aquarelle, papier...)

Prochain stage prévu en février !

Suivez-nous sur Facebook : L'atelier du Pissenlit ou sur Instagram : Le.crayon.vert

Mail contact : le.crayon.vert@orange.fr

Chorale Si l'on chantait



La chorale *SI L'ON CHANTAIT* vit sa deuxième année d'existence. Nous sommes maintenant près de 30 choristes !

A l'automne nous avons chanté lors du marché de Noël organisé par Ver l'Avenir et lors du repas des anciens. Nous avons projet de chanter lors de la fête du printemps, lors des cérémonies du 6 juin, dans des EHPAD de la région, peut-être avec d'autres chorales.

Chanter, chanter ensemble, se découvrir des capacités vocales encore inconnues... un vrai plaisir partagé.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Salle Saint Exupéry

le mardi à 17h45

silonchantait@outlook.com

Ver L'avenir

Président de l'Association Ver l'Avenir, je veux remercier les adhérents pour leur présence assidue et leur aide précieuse. J'ai une amicale pensée pour Mme MARIE Thérèse et Mr GRIMOIN Michel qui nous ont quittés cette année.

Les mercredis après-midi jeux les 7 et 17/02, 6 et 20/03, 3 et 17/04, 15 et 29/05, 12 et 26/06, 4 et 18/09, 2,16 et 30/10, 13 et 27/11.

Les lotos les 17/03, 23/06, 15/09.

La brocante / foire aux vêtements le 25/08

L'exposition des miniatures (autos, trains etc.) le 20/10.

Le marché de Noël se tiendra le 1^{er} décembre.



Denise DESCAMPS 06.08.45.54.17

Didier DAMEME 06.42.72.59.03

www.verlavenir.fr

**Venez nous rejoindre !
l'adhésion est de 12,00 €**

Les associations

Protection Nature et Patrimoine – Ver-sur-Mer

Agir pour « la conservation de notre patrimoine » inclut parfois la nécessité d'être contre certains projets...

En cours :

- pour la vitalité du centre-bourg (commerces, institutions culturelles), contre un financement public d'un pavillon avec café/boutique de NMT et contre le déplacement de la bibliothèque et de l'office de tourisme vers ce lieu.
- contre le projet immobilier géant à côté du phare
- nos contributions sur le programme vélo de Ver et le PLUi en élaboration,
- nos nettoyages de plage/dune, sorties d'observation...



pnpv-ver@orange.fr
<http://pnpv.verinfo.fr/>
 02 31 51 81 09

L'Association des Propriétaires et Amis de Ver-sur-Mer



L'APAV est une association créée par des amoureux de Ver il y a plus de 85 ans. Elle rassemble estivants et résidents de Ver-sur-mer pour partager des moments familiaux ou amicaux, ludiques ou culturels : en organisant des activités conviviales ouvertes à tous (concours de châteaux de sable...), en proposant des rendez-vous culturels réguliers (concert, théâtre, conférence...), en soutenant des projets et/ou manifestations proposés par des adhérents (rallye auto...)



apaver.asso@gmail.com
 ou rendez-vous sur notre site en utilisant le QR Code

Association Plaisance et Loisirs Nautique de Ver

L'APLNV, l'Association de Plaisance et Loisirs Nautique, regroupe une trentaine de passionnés de la mer.

A l'origine, l'association avait été créée pour avoir un accès à la plage. Une fois par an, l'association organise une sortie en mer. Elle participe au défilé de la fête de Ver et de la Mer.

Pour ceux qui veulent adhérer à l'association,
Contactez Cédric au 06-72-50-04-14



Les associations



Siel Bleu

L'Association Siel Bleu promeut l'activité physique comme une offre thérapeutique, porteuse de santé, de qualité de vie et de lien social.

Nous proposons une gym "prévention santé" adressée aux seniors qui promeut une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel de l'association Siel Bleu, diplômé en activités physiques adaptées et santé.



Contact : Thomas RENAULT : thomas.renault@sielbleu.org / 07 62 77 13 34



06 63 46 06 97

unpas.verladanse@yahoo.fr

Un pas ver la danse

L'association Un pas Ver la danse vous propose de venir nous rejoindre pour danser dans une ambiance conviviale tous les jeudis de 17h30 à 20h Salle Saint Exupéry (entrée rue du Moulin coté écoles).

Les organisateurs ne donnent pas de cours, mais des bénévoles montrent généreusement des pas de danse en couple et de danse en ligne mais vous pouvez aussi venir danser comme vous aimez.

Nous organisons des soirées et proposons également des sorties danse et des sorties diverses que proposent d'autres associations.

Cotisation annuelle de 45€ par personne.

Ver le Bien-être Yoga

Les cours de yoga rencontrent beaucoup de succès à Ver-sur-Mer !

En plus des cours de cet été qui étaient aussi ouverts aux estivants, nous avons mis en place dès septembre un 3^{ème} cours le lundi, en plus de ceux du mercredi et la possibilité de participer à 2 cours par semaine.

Devant la demande croissante, nous ouvrons en janvier 2024 un 4^{ème} cours le mercredi à 16h30 : ce sera un cours dit de «yoga adapté», pouvant se pratiquer par tous, à tout moment, chez soi ou au bureau.

Sans jamais forcer, avec des mouvements très doux et des exercices respiratoires, il favorise souplesse, agilité, relaxation.



verlebenetre@outlook.fr

07-61-53-44-79



Les associations

L'Amicale des Parents d'Élèves et Amis

L'APEA a pour but de proposer des animations variées payantes et gratuites pour pouvoir mener à bien les projets pédagogiques de nos enfants. Les 2 dernières années de mandat se sont achevées. Il était difficile de se projeter et de voir une potentielle continuité dans l'action de l'APEA. Cependant, à la surprise générale 12 personnes ont candidaté. Ainsi, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau sont en place :

- Audrey LANDRIAU & Anaïs SAINT-LEGER Présidentes
- Mélanie FOLTETE & Anne COLLETTE trésorières
- Stéphanie DUPONT & Clément MAURIN Secrétaires



Un bel agenda est déjà mis en place, nous vous donnons rendez vous sur ces événements.



**Venez vous joindre à nous !
La Présidente Irène FOURRAY**

Ver à Pied

Vous aimez la marche à pied ?

VER À PIED vous propose

- de la marche rapide le dimanche matin avec Ludovic Maulny 06 84 23 51 18
- de la marche nordique le jeudi matin avec Claudine Verrier 06 85 66 38 10
- des randonnées découvertes le jeudi ou le dimanche après midi ou journée complète selon un calendrier à votre disposition avec Irène Fourray 06 81 90 70 07

Club Informatique

L'Informatique vous intéresse, vous voulez apprendre, vous perfectionner, découvrir d'autres univers, alors le Club vous est ouvert avec ses six animateurs bénévoles. Tous les jeudis de septembre à mai, salle Buehler (hors vacances scolaires).

Le tout dans la bonne humeur et en toute convivialité. Vous avez quelques connaissances, vous souhaitez participer, vous aimez partager, alors vous serez les bienvenus pour nous accompagner selon vos possibilités et vos disponibilités.

Animateurs : Gérard, Gilles, Jean-Bernard, Joël, Marie-Christine et Maurice



**Contact: Gérard MARCIA
06 18 37 71 41 (répondeur)
contact.clubvsm@gmail.com
Site www.clubvsm.fr**

Les associations



Tennis : Le Club de Billard



Le tennis club de Ver gère aussi un billard. Les joueurs nous ayant rejoint en 2023 ont fait d'énormes progrès et affrontent maintenant à armes égales les plus anciens membres du club. Un nouveau membre nous a aussi rejoint suite au forum des associations organisé par la mairie en septembre.

Si vous souhaitez venir essayer le billard français, ou nous rejoindre, vous pouvez contacter Bruno Jusseaume au 06-15-27-40-88.

Le club de billard se trouve au premier étage du club-house du Tennis de Ver sur mer.

Nouveau Groupe Sportif de Ver-sur-Mer

Le Club de foot NGSV enregistre cette saison 54 licenciés avec 2 équipes, en séniors et vétérans.

L'équipe vétérans est classée première de son championnat, à égalité avec Bayeux et Langrune. L'équipe séniors est classée 2eme à un point de l'ASPPT Caen.

Concernant les autres activités de notre association, nous nous félicitons de la réussite de la fête de la mer qui a bénéficié d'une belle affluence tant en termes de participants exposants que de visiteurs. Nous y avons tenu le stand restauration.

Le NGSV foot a à cœur de porter le mieux possible les couleurs de Ver-sur-Mer en étant un porte-drapeau dans le monde du sport calvadosien.



**Contact : Jacky Briffaud 06 85 76 66 00
N'hésitez pas à venir nous supporter !**

Les cavaliers de Normandie Nacre

Nous sommes fiers de vous annoncer que nous sommes à la première place du classement du "Top Ten Départemental Calvados".

Nous avons participé aux championnats de France sauts d'obstacle et de dressage et avons obtenu la première place départementale en dressage.

Activités proposées :

- balade à la mer, à la campagne
- cours de tous niveaux, toutes disciplines.

Virginie.linsale@gmail.com

06-60-73-74-91



Le Sexton Côté Mer

**Bar - Brasserie
Chambres**



*Face au char
accès direct par
la RD 514*

02 31 21 18 51



Domaine
de la Flagerie
Les Vergers
de Ducy

Domaine Cidricole
4 rue du lieu Moussard
14250 Ducy-St-Marguerite
+33 (0) 2 31 80 28 65



NORMANDIE - FRANCE



Ent. LEQUESNE

**CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE**

Démoussage et Ramonage

**SPÉCIALISÉ EN
RÉNOVATION**

14114 Ver sur Mer

06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56

L'Agenda des Animations de la commune



Le samedi 13 janvier à 11h30

Le Maire vous présentera ses vœux en Salle Saint-Exupéry. Sera servi à l'issue de la rencontre un apéritif convivial!



Le 19 mars à 11h

Commémoration des accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie, au monument aux morts de Ver-sur-Mer.



Le 13 avril, participez à la fête du printemps ! Toute la journée, exposants et conférences en salle Saint-Exupéry.



Nouveaux services du Département et de l'Etat dans votre Mairie

Chaque 1er jeudi de chaque mois, la maison France Services vous reçoit sur rendez-vous uniquement, de 14h à 17h pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Un mercredi par mois, les conseillers numériques sont présents de 16h à 18h pour vous accompagner dans l'utilisation de vos outils numériques.

Quelques événements à noter :

Le 6 juin, commémoration du débarquement ! Cette année, c'est le 80^{ème} anniversaire !

Le 8 juin, Bal de la libération sur la Place Churchill, venez danser en costume d'époque !

Le 21 juin fête de la musique !

Du 26 juin au 7 juillet, championnat du monde de char à voile

L'Agenda des Animations de la commune



Le 13 et 14 juillet, c'est la Villa des Arts !

Des artistes, des exposants, des animations et un concert suivi d'un feu d'artifice le soir du 13 juillet ! Nous vous y attendons nombreux !



Le 4 août, la fête de Ver et de la Mer revient avec son mémorable défilé de bateaux, de voitures et de vélos, ses animations, l'hommage du Maire aux péris en mer, et son concert !



Le 21 et 22 septembre se tiendront les journées du patrimoine. L'occasion de redécouvrir les secrets de votre village. Egalement en septembre aura lieu Le forum des associations à la salle Saint-Éxupéry,



Le 11 novembre aura lieu la cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le repas des aînés se déroulera en Salle Saint-Éxupéry dans une ambiance chaleureuse et festive.





Expression libre de la minorité

VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS

Une année qui s'achève dans un contexte social et politique complexe pour tous avec une montée inquiétante des violences dans divers domaines.

La saison estivale, malgré une météo très contrastée, avec toutes ses manifestations festives, a permis de laisser de côté un moment les difficultés du quotidien. Merci à tous les acteurs de cette réussite.

Pour 2024, nous sommes pleins d'espoirs pour notre commune et ses habitants :

- Réalisation des projets, en cours et à l'étude, annoncés par la Municipalité
- Remplacement de notre Médecin
- Augmentation des intervenants pour notre Maison Médicale
- Mise à l'honneur du site du Mémorial Britannique lors du 80ème anniversaire du Débarquement afin de rappeler à tous le sacrifice de nos libérateurs pour nous rendre notre liberté

Notre souhait à l'aube de cette nouvelle année est de cultiver le « Bien Vivre Ensemble » de développer l'esprit de Solidarité, de cohabiter en sécurité dans un cadre agréable et respectueux de l'environnement.

Dans ce domaine, l'application de la Loi « Climat et Résilience » ainsi que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal auront un impact sur notre mode de vie.

Nous continuons à défendre vos intérêts, à rester à votre écoute, à échanger et à répondre à vos interrogations individuelles. Aussi, afin de garantir votre information intercommunale, nous avons assuré la distribution du bulletin n°10 de S.T.M. Volontairement optimistes, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Jean CHANAL - Marie-Christine DEHLINGER - Philippe ONILLON - Marie-Laure PAIN

Expression libre de la majorité

ENTRE MINORITÉ ET OPPOSITION, LEUR COEUR BALANCE...

L'une des membres de la liste minoritaire a demandé au Maire d'appeler son groupe « la minorité » et non pas « l'Opposition ». Le Maire a acquiescé car il recherche un vivre-ensemble pacifié. Mais l'expression publique de ce groupe est souvent devenue largement basée sur la médisance et l'agression systématique Bulletin n°35 : « aucune vision pour Ver demain ... », « insécurité grandissante ... », « le cœur de bourg dépérit ... », « manque d'entretien général ... », etc...

2 exemples :

Qu'on en juge : dans le même bulletin, l'expression de la minorité pose la question : « La municipalité a trouvé 1 million de l'équipe précédente, quelle utilisation ? », laissant entendre qu'il aurait pu être dilapidé par la nouvelle équipe, ou encore que les chiffres seraient cachés... Or le million d'Euros est devenu 1,3 million, malgré le remboursement d'emprunt ! Là, ils ne le disent pas. Pourtant, dans les faits, tous les comptes et les budgets 2023 ont été votés à l'unanimité, confirmant la bonne gestion de l'équipe actuelle.

L'ancien Maire, Philippe Onillon, qui représente la minorité à la communauté de communes STM a préféré desservir notre commune, plutôt que de soutenir notre Maire. STM met en vente un terrain à Ver-sur-Mer. STM avait acheté ce terrain 135 000€. Les Domaines, qui sont obligatoirement consultés, ont évalué le terrain à 152 000€. STM avait inscrit dans son budget la somme de 180 000€. La commune de Ver-sur-Mer a fait savoir qu'elle était intéressée à acheter ce terrain d'une part pour donner de l'aisance à ses services techniques, entreposer le matériel qui encombre le jardin du manoir et déménager le container que nous avons dû mettre à l'entrée de la salle St-Exupéry et, d'autre part, pour construire du logement social, car les jeunes travailleurs ne peuvent plus se loger sur la côte du fait du prix du logement.

Au dernier moment, certains membres du Bureau de STM ont proposé la nouvelle somme de 280 000€. Les élus de Ver-sur-Mer ont fait valoir que c'était une opération de spéculation qui n'avait pas lieu d'être entre collectivités publiques chargées de gérer dans l'intérêt général. Le vote pour 280 000€ a été majoritaire, et Philippe Onillon a voté pour cette somme considérable, au détriment de la commune de Ver-sur-Mer !

Alors, « Minorité » ou « Opposition » ?



État Civil



Naissances :

- HENRY Martin
Le 10 janvier 2023
- DA SILVA Nino
Le 13 mai 2023
- VICTOIRE Aglaë
Le 22 mai 2023
- LEHERRIER Thaïs
Le 9 juin 2023
- SBROLLINI Milo
Le 8 juillet 2023
- CHEVRIER Arnaud
Le 15 septembre 2023



Parrainages Républicain :

- MARCIA Anna
Le 24 juin 2023



Mariages :

- MOTTIN Marc
et EUDE Carine
Le 3 juin 2023
- VICTOIRE David
et DE FREITAS Charlotte
Le 29 juillet 2023
- HEURTEVENT Quentin
et LLOPIS Julia
Le 16 septembre 2023
- DEMAIRE Steve
et FAULLIN Veronique
Le 14 octobre 2023
- ANDRIEUX Jérôme
et ESBRI Mélanie
Le 21 octobre 2023
- TELLIER Benoît
et LAHONDA Anaïg
Le 21 octobre 2023

Pacs :

- LAPORTE Bastien
et DEMEY Elsa
Le 18 mars 2023
- PEAU DIT TAILLIS Erwan
et QUESNEL Jennifer
Le 26 mai 2023

Décès :

- DUCOIN Jacques
Le 4 janvier 2023
- COIFFIER Jeann
Le 5 janvier 2023
 - JAMES Hervé
Le 11 janvier 2023
- PRAQUIN Bernard
Le 17 janvier 2023
- LETELLIER Denise
Le 18 janvier 2023
- GREMEAU Camille
Le 26 janvier 2023
- CREACH Marie-José
Le 5 février 2023
- URBANIAK Jeanine
Le 10 février 2023
- PAQUET Françoise
Le 30 mars 2023
- AILLERET Charles-Hubert
Le 21 avril 2023
- GUILLAUME Jack
Le 21 mai 2023
- MARIE Thérèse
Le 29 mai 2023
- KNELL Hébert
Le 30 mai 2023
 - YVRAY Anick
Le 29 juin 2023
 - BRISSET Daniel
Le 29 juillet 2023
- THORILLON Jean-Claude
Le 6 septembre 2023
- LEFAUCHEUX Gérard
Le 31 octobre 2023
 - NOËL Jeannine
Le 4 novembre 2023
 - CHÂTELET Claude
Le 11 novembre 2023
 - GAUTIER Jacky
Le 18 novembre 2023

Infos utiles

A contacter lors d'une catastrophe

La mairie 02 31 22 20 33
Le Maire 06 23 16 64 48

Permanences

Maire ou adjoint et conseillers :
Permanence le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous
Secrétariat de mairie :
Lundi, mardi et vendredi de 9h15 à 12h15
Et le mercredi de 16h à 19h
Tel 02 31 22 20 33
Email : commune@versurmer.fr
Site : www.versurmer.fr

Bureau d'information touristique de la communauté de communes

Tel 02 31 22 58 58
Site : goldbeach-tourisme.fr
Email : contact@goldbeach-tourisme.fr

Bibliothèque intercommunale

Email : bibliotheque.versurmer@orange.fr

Collecte des déchets

Déchets ménagers : lundi
Du 15 juin au 15 septembre : lundi et jeudi
Déchets recyclables : mardi, tous les quinze jours, semaine paire

Numéros utiles

Notaire : Maître Benoît Wacogne, 9bis avenue Ailleret
Tel 02 31 22 20 15/ Fax 02 31 21 89 56
Ecole : 02 31 21 33 90
Préfecture : 02 31 30 64 00
Sous-préfecture : 02 31 51 40 50

Urgences dépannages particuliers

Eau Saur : 02 14 37 4 09
France Télécom dérangements : 1013
Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07
www.antargaz.fr
Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14
Panne lumineuse : relever le numéro de poteau et le transmettre à la mairie

Aide sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Permanence du CCAS : Mairie de Ver sur Mer
Mercredi de 17h à 19h - 02 31 22 20 33
Assistants sociaux de Bayeux : 1 rue de Verdun à Bayeux
02 31 51 38 00

Santé

Cabinet médical :
Infirmières :
Sylvie Langlais-Pivent et Laurence Philippine : 02 31 92 25 45
Amélia Rivière : 06 12 70 33 37
1 promenade des coteaux, Ver sur Mer
Pharmacie : avenue Général Ailleret
02 31 22 21 47
Pharmacie de garde : 32 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste : de 20h à 8h en semaine
Les samedis, dimanches et jours fériés : toute la journée.
Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une «veille sanitaire est accessible» par le 15.
CHU Caen : 02 31 06 31 06
CHG Bayeux : 02 31 51 51 51
CPAM : 3646

Service à la personne :

ADMR Vienne-en-Bessin 02 31 51 72 67
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

Autres Numéros

Le centre d'écoute maltraitance des personnes âgées :
ALMA Calvados 02 31 82 95 35, le mardi de 10h à 12h
SOS Enfance Maltraitée : 119
Fil Santé Jeunes : 08 00 23 52 36
Drogue Info Service : 08 00 23 13 13
SIDA Info Service : 08 00 84 08 00
SOS Amitié : 02 31 44 89 89
Alcooliques Anonymes : 02 31 94 89 09
Violences conjugales : contacter le 17 ou 112 ou 3919
Taxi de Ver-sur-Mer : 06 16 82 82 54

Numéros d'urgences

SAMU 15
Pompiers Fixe 18 – Portable 112
Gendarmerie 17
Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20
Centre Anti Poison 02 99 59 22 22
Poste de secours à la plage de Ver sur Mer, juillet et août 02 31 22 21 68
Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) en mer : 196